

PAROLE EN CAGE

Jann-Marc Rouillan vient de voir son régime de semi-liberté révoqué par le tribunal d'application des peines. En le réincarcérant au motif d'avoir commenté la contrainte dont il fait l'objet – ne pas s'exprimer sur les faits pour lesquels il a été condamné –, c'est en réalité toute possibilité d'expression que l'État français lui refuse. La procédure d'appel étant aujourd'hui engagée, il est urgent de se mobiliser pour sa libération.

Depuis 2001, Jann-Marc Rouillan a publié neuf ouvrages (récits et romans) qui sont l'expression politique d'un écrivain et d'un individu revendiquant son appartenance à la classe des opprimés et à une littérature prolétarienne dont Henry Poulaille disait : « Il nous suffit de puiser dans nos souvenirs, de montrer, sans rien y changer, la réalité telle qu'elle nous est apparue à notre entrée dans le monde pour faire œuvre révolutionnaire. » La condamnation renouvelée de Rouillan est emblématique de cette volonté du pouvoir, maintes fois démontrée dans l'histoire lointaine et proche, d'empêcher l'expression libre de la parole du peuple. Et le monde intellectuel ne laisserait pas, sans se mettre lui-même en danger, bafouer la liberté d'expression. Comment ne se rallierait-il pas à ce qu'écrivait le suédois Stig Dagerman sans cesse cité par le nouveau prix Nobel J.M.G. Le Clézio ?

« Il existe un reproche qui est bien plus fondé que les autres : celui qui porte sur l'absence de prise de position de l'écrivain dans la lutte sociale. Le poète doit comprendre qu'il ne suffit pas de dire que la littérature est un monde à part. Il ne saurait non plus proclamer, avec des trémolos dans la voix, qu'il désire rester libre car personne ne peut être « libre » au point d'être dispensé de prendre position pour les opprimés dans leur lutte contre des oppresseurs qui, malgré tout ce que l'on pourra dire, resteront un fait indéniable tant que durera l'actuel système social. Parler de liberté dans ce contexte est synonyme de paresse, de lâcheté ou d'indifférence. [...] Toutes les réformes et les utopies sociales paraissent futiles dans un système mondial où la faillite paraît la seule chose certaine. Et pourtant, il s'agit de se défendre contre cet ordre-là, voire de l'attaquer, même si l'on est tragiquement conscient du fait [...] que cette défense comme cette attaque ne peuvent être que symboliques, mais qu'elles sont indispensables si l'on ne veut pas mourir de honte. »

Nous appelons les écrivains, les philosophes, les éditeurs, les cinéastes, les artistes, les journalistes, toute personne confrontée à la censure, à prendre position sur cette interdiction de parole dont est frappé aujourd'hui un écrivain français en signant et en diffusant cet appel. Faites-nous également vos textes critiques et vos paroles libres qui seront rassemblés sur le même site.

Nous considérons que les conditions de la remise en détention de Jann-Marc Rouillan sont une atteinte au droit de libre expression. Nous sommes révoltés par l'interprétation des propos de Jann-Marc Rouillan faite par certains médias et par le tribunal d'application des peines.

Nous nous élevons contre sa remise en détention et demandons sa libération sans condition.

LES MOTS EN MARCHÉ

PÉTITION DE SOUTIEN À JANN-MARC ROUILLAN

Site internet : <http://marginales.free.fr/spip.php?article94>

Adresse postale : Les Billardes - 04300 Forcalquier.

PRÉNOM • NOM • QUALITÉ • DÉPARTEMENT

LIBERTE DE PAROLE

LIBERATION DE JEAN-MARC ROUILLAN



LA SOLIDARITE EST UNE ARME

LES MOTS EN MARCHÉ

PÉTITION DE SOUTIEN À JANN-MARC ROUILLAN

Site internet : <http://marginales.free.fr/spip.php?article94>

Adresse postale : Les Billardes - 04300 Forcalquier.